



Le notaire peut-il donner des informations ?

Par **chevalet**, le 20/01/2009 à 19:49

Bonjour,

J'aimerais savoir si un notaire peut donner des renseignements lors d'une succession à une personne qui n'est pas l'héritier direct.

Merci.

Par **Tisuisse**, le 20/01/2009 à 23:01

Bonjour,

Votre question est confuse ou incomplète. Merci de nous en dire + si vous voulez qu'on vous aide.

A bientôt.